

# Réunion du comité de direction ASCET 14 janvier 2014

ૡૹઌૹૹૡૹૡૹૡૹૡ

## Présents:

Roland LACHENY Gérard GASNET Patrice SERRE

Rocco COSTANTINO Daniel MALLERET Jean-Louis LEGAY

André FIALAIRE Maryline LAVAUD Bernadette DUSSOT

**Daniel COULOT** 

**Excusées :** Josiane CARENTON et Delphine FAUVET

Présentation des vœux de la Présidente et tous ceux reçus par l'ASCET et point sur ceux envoyés Tous nos mes meilleurs vœux à Delphine et sa petite Julie ainsi qu'à Laure (MGET) et sa petite Louna

#### Retour sur l'année 2013 :

- Compte-rendu présenté par Gérard de l'Assemblée Générale du syndicat des propriétaires d'étangs de la Creuse : discussion sur les vidanges, le problème de cormorans. Aide du CG pour création de moine. Tout le monde a été réélu
  - Etangs ASCET: prévoir des travaux sur la digue, voir avec la DIRCO, propriétaire.
- Bilan de l'Arbre de Noël : spectacle « moyen », manque de dynamisme, pas très animé. L'assemblée était moins nombreuse, des autorisations d'absence sont demandées pour assister à l'après-midi, dommage que les agents respectent de moins en moins cela...
- bilan de moins 1364 euros avec une baisse de moins 12 % des fonds sociaux en 2014 on ne donnera le jouet peut-être qu'aux enfants présents...
   la date pré-réservée est le mercredi 17 décembre 2014

#### Calendrier 2014.

- Le match du CSP a été reporté au mardi 14 janvier 2014 au lieu du samedi
- Le Ludo-cérébral est prévu pour le 8 février 2014 mais personne n'est inscrit pour le moment.
- L'Assemblée Générale est programmée pour le 25 mars au matin à SAINT-FIEL (salle prêtée gracieusement par la mairie). Proposition de repas avec l'auberge de Saint-Fiel. Un appel à candidatures pour siéger au comité directeur doit être lancé puisqu'un tiers de ses membres doit être renouvelé. Cinq de ces membres sont sortants (Maryline, Delphine, Jean-Louis, Patrice et André). L'ensemble de l'organisation de l'Assemblée Générale est abordée. Des convocations et des autorisations d'absence doivent être préparées.
- Les Foulées Orange (18ème édition): auront lieu le 4 mai 2014 à SAINT-CHRISTOPHE en forêt de Chabrières. Différents devis d'associations habilités pour le secourisme sont présentés par Jean-Louis. : la Croix Rouge est retenue pour 141,74 euros. Les tarifs pour l'inscription sont de 4 euros/adhérents et de 6 euros/extérieurs pour le circuit de 6,8 km et de 6 euros/adhérents et de 8 euros/extérieurs pour celui de 13,3 km. D'autres points sont abordés tel que les dossiers à remplir pour la préfecture, les signaleurs et l'inventaire du matériel nécessaire ( micro, chrono...).
- Sortie Golf prévue pour le 5 ou le 12 avril 2014 à Bourganeuf
- Soirée Tête de veau à prévoir pour le mois d'octobre 2014.
- **Sortie Bridiers** le 1er août 2014 : une réservation doit être effectuée.
- Escapade en Armor du 19 au 24 mai 2014: il reste encore 2 places disponibles.

- Séjours gratuits : l'offre doit être envoyée avant le 15 janvier 2014. La première semaine des vacances d'été sera offerte (celle du 5 au 12 juillet 2014). Les armatures du auvent de la caravane doivent être vérifiées.
- La Plagne : il reste 2 semaines libres en août
- matériel ASCET : étudier le déménagement du matériel stocké au Parc CG, trouver un nouveau site
- Réunion régionale le 13 février 2014 : les ordres de mission doivent être préparés pour Rocco, Daniel
   M. , Maryline et accompagnés de Bernadette.
- Congrès du 9 au 12 avril 2014 : Assemblée Générale extraordinaire et modifications par rapport au statut RUP. Un appel à candidature est lancé pour 9 postes à pourvoir à la Fédération.
- Concours dessin: l'ASCET prend en charge le carton mousse.
- Sortie PUY DU FOU du 21 au 23 août : il y a eu 2 désistements et il reste 9 places de disponibles sur un car de 50 places.
- Concours dessin: l'ASCET prend en charge le carton mousse.
- Foot CG Antibes : Rocco présente un national de foot Conseil Général, l'ASCET décide une aide de 150 euros par joueur pour 4 jours
- Tennis: problème de prélèvement, voir si changement de banque bien réalisé avec fermeture des comptes ASCET au Crédit Mutuel (Daniel M. est mandaté pour effectuer cette opération) est-il obligatoire d'être licencié?

### Décisions prises en réunion :

- Attribution d'une aide financière pour ceux et celles qui se pacsent : vote des membres du bureau (7 pour et 2 abstentions). cf. mariage
- Solidarité intempéries : la fédération a transmis une demande d'aide aux familles touchées par les intempéries. L'ASCET 23 versera une somme afin de répondre à l'aide de la Fédération (50 centimes d'euros par adhérent).

PROCHAINE REUNION LE LUNDI 14 AVRIL 2014 à 14h

La présidente Maryline Lavaud Le secrétaire adjoint Patrice Serre